



le cnam



**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE
HESAM UNIVERSITE
2019-2023**

**VOLET SPECIFIQUE
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS**

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Contrat du Conservatoire National des Arts et Métiers pour les années 2019-2023

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

d'une part

- Le Conservatoire National des Arts et Métiers

représenté par

Monsieur Olivier Faron, administrateur général

d'autre part

Sommaire

I.	Présentation générale.....	p.2
II.	Axes stratégiques et objectifs.....	p.3
	Axe 1 : Formation	p.3
	Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs.....	p.5
	Axe 3 : Europe et International.....	p.7
	Axe 4 : Gouvernance et Pilotage.....	p.7
III.	Mise en œuvre et suivi du contrat.....	p.8
	ANNEXE : RECAPITULATIF DES INDICATEURS ET JALONS	p.9

Contrat du Conservatoire National des Arts et Métiers

2019-2023

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

Le Cnam est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche ancré dans l'histoire et sur le territoire avec une signature propre sur les sciences au service de la technologie, des arts et des métiers. Il offre au regroupement HESAM une vitrine de grande qualité sur ces domaines et des formations pédagogiques initiales et continues reconnues aux niveaux national et international.

Le modèle de formation du Cnam fait face aujourd'hui à d'importants changements :

- les réformes de la formation professionnelle conduisent à une redistribution des ressources ;
- la promotion des actifs n'est plus au cœur des politiques publiques, remplacée par la formation des demandeurs d'emplois ; et plus spécifiquement les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ;
- l'établissement connaît une baisse des inscrits, toutefois compensée par une augmentation du nombre d'inscriptions aux unités d'enseignement ;
- concernant la gouvernance, le premier mandat de l'actuel administrateur général a permis de conduire la réorganisation de l'établissement. La question immobilière est très compliquée : les besoins sont estimés à 100M€ pour les 5M€ prévus dans le cadre du CPER.

Les objectifs de l'établissement sur la période contractuelle 2019-2023 sont les suivants :

- réduire proportionnellement le nombre de personnels Biatss et renforcer le potentiel enseignant pour permettre d'accueillir plus d'auditeurs en formation ;
- ouvrir de nouvelles chaires du Cnam ;
- mener une politique d'investissement dans les matériels de recherche ;
- développer le rôle du musée au sein de l'établissement ;
- faire face à l'offre « low cost » de formation professionnelle sans garantie de qualité qui est un facteur d'explication des difficultés des centres régionaux, notamment Auvergne Rhône-Alpes ;
- adapter l'offre numérique (par exemple d'« immersive learning ») et la cibler par rapport au public ;
- consolider l'offre master, développer les contrats CIFRE et la délivrance des HDR ;
- déplacer le centre de gravité de l'offre de formation vers le -3/+3, les projets Bac+1, le « passe numérique », l'alternance ;
- jouer un rôle pour lutter contre inégalités et fractures sociales : réfugiés, personnes sous main de justice, décrocheurs, bacheliers professionnels...

La question de l'ouverture territoriale est stratégique pour l'établissement. 7 000 auditeurs sont déjà formés à l'international (Institut en Chine, représentation au Sénégal et présence désormais ancienne au Liban, Maroc, Côte d'Ivoire, Madagascar).

L'offre concernant l'Outre-Mer est consolidée avec l'ouverture d'un centre de plein exercice à Mayotte depuis mars 2019.

Depuis octobre 2018, le projet « Cœur des territoires » prévoit une implantation dans 100 villes moyennes dans les trois ans avec notamment un bouquet de 60 formations en ligne découpées en blocs de compétences et le soutien de personnels du Cnam pour aider à élaborer des parcours. Une dizaine de villes ont d'ores et déjà été identifiées avec le soutien des élus et des responsables du monde socio-économique. Le groupe la Poste et la banque des territoires soutiennent cette opération menée en collaboration avec le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Le Cnam est labellisé par ailleurs Action Cœur de Ville.

Le présent volet spécifique sera mis en œuvre sur la période autour de quatre axes majeurs :

Axe 1 : Formation

Cet axe comporte deux actions majeures : accueillir tous les publics au service de l'inclusion sociale en concevant une offre de formation pionnière et contribuer au programme « Cœur des territoires ».

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

Le contrat souhaite mettre l'accent sur deux nouveaux axes de recherche interdisciplinaires majeurs en donnant une nouvelle impulsion dans la culture scientifique et technique.

Axe 3 : Europe et International

Cet axe développe la participation du Cnam au Programme Cadre Européen de Recherche et d'Innovation ainsi que les actions internationales menées par l'établissement.

Axe 4 : Gouvernance et Pilotage

Cet axe est consacré au développement des dispositifs performants au service d'une gouvernance efficace.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Formation

1. Accueillir tous les publics au service de l'inclusion sociale et concevoir une offre de formation pionnière

Le Cnam accueille déjà des publics très diversifiés – actifs et demandeurs d'emploi, alternants, jeunes en transition difficile, personnes détenues – et se donne comme objectif, non seulement de poursuivre ce travail de diversification des publics accueillis, mais encore de faire évoluer ses pratiques et ses dispositifs afin de mieux répondre aux attentes des auditeurs.

En outre, il s'efforce de proposer une offre renouvelée – mise à jour régulièrement pour s'adapter aux exigences du milieu socioprofessionnel – s'appuyant sur des outils innovants permettant d'offrir à chacun un parcours de réussite personnalisé.

Deux actions phares initiées par l'établissement sont présentées ci-dessous (parmi d'autres dispositifs innovants) en indiquant les objectifs poursuivis et à atteindre ainsi que la pédagogie innovante mise en application.

1.1 Ecole Vaucanson

Le Conservatoire national des arts et métiers s'est attaché à créer des formations inédites afin, notamment, d'accueillir des publics très diversifiés. Les licences générales de l'Ecole Vaucanson, la licence management et la licence en méthodes et sciences industrielles, en sont un exemple. En effet, ces diplômes ont pour objectif d'accueillir des bacs professionnels tertiaires et industriels et techniques afin de les conduire vers l'insertion professionnelle – grâce à trois années en alternance – ou encore vers la poursuite d'études, en intégrant un master ou une école d'ingénieur.

Les deux diplômes privilégient des méthodes inductives d'apprentissage afin de construire des savoirs à partir de l'expérience. Ils sont basés sur une pédagogie innovante, privilégiant l'enseignement par

projet et en équipe, permettant ainsi la construction de savoirs de l'action et l'intégration de connaissances théoriques et de procédures.

Le réseau Vaucanson du Cnam est actuellement relayé par les entités de Paris, Bretagne, Grand Est, Occitanie et Guadeloupe.

Objectif 1 Développer le réseau Vaucanson du CNAM.

Actions - Ouverture d'un nouveau site en 2019 à Fort-de-France et poursuite de la formation avec ce dispositif d'ouverture sociale.

- Ouverture de 4 nouveaux sites dans les 10 ans à venir (NCU Hesam).

Indicateur 1-Nombre de nouveaux projets (projet d'ouverture d'un nouveau site) Vaucanson.
2019 : 0

1.2. Le « PASSE numérique »

Le « PASSE numérique » est une formation courte et diplômante labellisée Grande école du numérique. L'objectif de cette formation – accessible sans le bac – est d'aider les jeunes entre 18-25 ans, décrochés du système éducatif, sans formation et sans emploi, à trouver un travail dans le secteur du numérique en suivant un enseignement en alternance – quinze jours en entreprise, quinze jours en formation - pendant six mois. Le « PASSE numérique » permet la poursuite d'études dans des certifications de premier cycle du Cnam et est actuellement proposé sur onze sites – dans les régions de Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Guadeloupe et Occitanie.

Cette formation mobilise des ressources pédagogiques et numériques innovantes fondées sur des méthodes inductives d'apprentissage et sur un accompagnement social et professionnel afin de guider ce public défavorisé vers la réussite et l'emploi.

Objectif 2 Le Cnam poursuivra le maintien ainsi que le déploiement du « PASSE numérique ».

Action Courant 2019, le « PASSE numérique » ouvrira sur, au moins, cinq nouveaux sites, afin de répondre plus massivement aux besoins de remobilisation d'une jeunesse en transition difficile.

Indicateur 2-Nombre de nouveaux sites de déploiement du Passe numérique (dont Pass numérique pro).
2019 : 9

1.3.- Innovation pédagogique

Une troisième action mettant en avant la volonté du Conservatoire de contribuer au développement d'une offre de formation pionnière est l'appel à projets pédagogiques mettant en place une pédagogie innovante. En effet, l'établissement soutiendra les actions constituant une innovation aussi bien dans le contenu que dans les approches pédagogiques et ayant comme objectif de motiver et de conduire à la réussite les auditeurs. Ces actions devront également contribuer au développement professionnel et à la mobilisation des équipes pédagogiques nationales et à la mutualisation de projets.

Objectif 3 : Mise en place de projets pédagogiques innovants.

Action : Accompagnement des enseignants-chercheurs de l'établissement proposant d'intégrer de nouvelles méthodes pédagogiques dans leurs enseignements.

Indicateur 3 : Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés

Prévision de cinq projets entre 2020 et 2022
Lancement du dispositif d'appel à projet 2019-2020
2019 : 0

2. Contribuer au programme « Cœur des territoires »

Le projet Cœur de Territoire a pour enjeu de proposer un plan de développement de lieux d'accès à la formation pour les collectivités dites de villes moyennes, afin de prendre en compte de manière concrète la diversité des besoins en formation de ces zones d'emploi pour un accès équitable à une formation professionnelle adaptée, de proximité et de qualité. Au total, l'idée est de participer, avec la formation, au développement économique de ces zones éloignées des centres urbains, universitaires et métropolitains, afin d'enrayer les trajectoires de rétrécissement économique et démographique.

Objectif 3 Mettre en œuvre le programme « Cœur des territoires ».

Action Une centaine de lieux est visée à un horizon de trois ans, avec un objectif de pérennité économique de ces nouvelles implantations. Une offre de formation de 60 titres/certificats et diplômes a été identifiée de façon à faciliter les discussions d'implantation et le financement via le CPF, avec un objectif de prise en charge d'un tiers de l'ensemble des formations mises en œuvre.

Jalon 1 Suivi annuel du programme « Cœur des territoires ».

Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs

1. Fédérer les compétences et développer l'interdisciplinarité

1.1 Programme incitatif « modélisation numérique et données massives »

Le Cnam, à travers le programme incitatif en « modélisation numérique et données massives », souhaite renforcer ses moyens et sa visibilité dans le domaine de la simulation numérique et de l'intelligence artificielle (IA) autour de programmes pluridisciplinaires et transdisciplinaires.

Objectif 4 Renforcer les moyens et la visibilité du CNAM à travers le programme « modélisation numérique et données massives ».

Action Pour ce faire, seront fortement incitées toutes les démarches visant à mutualiser les ressources tant sur le plan humain que matériel afin de mettre en place, à l'horizon 2023, une plateforme dédiée.

Jalon 2

Fin 2019 : Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation.

Fin 2022 : Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en «simulation numérique» (à visée nationale et internationale).

Fin 2023 : Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale).

Indicateurs :

4-Nombre d'équipements mutualisés, nombre de personnels-support et d'appui mutualisés.

2019 : 0,0 - 2023 : 2 serveurs de calculs mutualisés/2 personnels supports mutualisés

5-Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

2021 : 2 - 2023 : 8

6-Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans ces domaines.

2021 : 3 - 2023 : 8

1.2 Programme transverse « travail et santé »

A travers le programme transverse « travail et santé » le Conservatoire cherche là encore à fédérer les compétences et à renforcer l'interdisciplinarité de ses laboratoires, en s'appuyant sur leur excellence scientifique dans les domaines de la santé et du travail.

Objectif 5 Fédérer les compétences à travers le programme transverse « travail et santé ».

Jalon 3 « travail et santé »

Fin 2020 : Mise en place d'un programme transverse sur le modèle du CEET.

Fin 2022 : Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) sur la thématique « travail et santé » pilotés par le Cnam.

Indicateurs :

7-Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé » impliquant au moins deux laboratoires du Cnam

2021 :2-2023 :8

8-Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans ces domaines.

2019 :0-2023 :4

2. Donner une nouvelle dimension à la direction de la culture scientifique et technique et fédérer largement autour de cette mission

2.1 Une réflexion englobante sur les différents publics

Objectif 6 Favoriser les relations entre les deux pôles culturels majeurs que sont le Musée des arts et métiers et la Bibliothèque et mettre en avant les synergies entre le patrimoine, l'information et la culture scientifique et technique dans une approche qui fédère les différents publics du Cnam : enseignants-chercheurs, auditeurs et grand public.

Jalon 4 Direction de la culture scientifique et technique

Septembre 2019 : réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places).

Fin 2019 : Nouvel organigramme pour la DCST.

Indicateur 9-Chiffres de fréquentation du Musée.

2018 : 189 000 entrées-2023 :250 000 entrées

2.2 Développer la visibilité et le rayonnement national et international

Le Conservatoire portera une politique volontariste en faveur de la publication en open access des travaux, accompagnée d'une signature commune pour les publications des chercheurs. Pour mieux diffuser la culture scientifique et technique, l'établissement s'appuiera sur le réseau des centres du Cnam en région et sur la mission nationale Patstec, portée par le musée depuis 2003.

Objectif 7 Développer les publications en open access.

Jalon 5 Été 2019 : ouverture officielle du portail HAL Cnam.

Indicateur 10-Pourcentage de documents publiés présents dans HAL et part de texte intégral/simples références bibliographiques
2023 : 70% des publications dans HAL avec 40% de texte intégral.

Axe 3 : Europe et International

La participation du Cnam au Programme Cadre Européen de Recherche et d'Innovation sera encouragée par le soutien de la COMUE HESAM Université à des projets collaboratifs, ERC ou Bourses Marie Curie portés par ses unités de recherche.

Le développement des actions internationales se fait autour de deux axes, à savoir l'implantation et la consolidation de centres Cnam à l'étranger, et d'autre part, le développement des missions d'expertise sur les sujets de formation tout au long de la vie (citons l'apprentissage, la VAE, l'entrepreneuriat notamment).

Objectif 8 Développer les centres CNAM à l'étranger et les missions d'expertise.

Actions Outre le campus franco-sénégalais piloté par le Cnam, une nouvelle représentation du Cnam au Sénégal pourrait rejoindre le réseau existant composé du Maroc, Madagascar, Liban et Côte d'Ivoire. Le Cnam restera attentif au modèle économique de ces centres. En termes de développement des actions d'expertise, de nombreux pays font actuellement l'objet de missions des enseignants-chercheurs pour lesquelles on veillera à privilégier les actions structurantes sur la durée.

Jalon 6 International

2019-2021 : Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais.

2019-2021 : Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger.

Indicateur 11-Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam
2017-2018 : 7 841 auditeurs

Axe 4 : Gouvernance et Pilotage

Objectif 9 Améliorer la connaissance du réseau et en renforcer la capacité de pilotage.

Le lancement d'un diagnostic de l'ensemble des flux financiers et d'activité du réseau est prévu dès 2019 afin de dresser les caractéristiques du modèle économique actuel, socle indispensable à la définition de possibles évolutions.

Associé aux comptes consolidés, le reporting financier, déployé en 2017 dans l'ensemble des CCR, a conduit pour la première fois en 2019 à la présentation d'une note de l'ordonnateur relative à l'état financier du réseau. Il pourra être complété d'un tableau de bord d'analyse dédié à la direction de l'établissement.

Action Consolider, enrichir et mettre en œuvre le reporting.

- Un travail sera mené sur le positionnement du Lab'S DN par rapport à l'ensemble du réseau, et l'évolution de son statut juridique, probablement vers une structure de type GIE (option prioritaire à ce jour). Celui-ci peut préfigurer une réflexion plus vaste sur l'évolution du réseau. - Le SI Pilotage de la scolarité fera l'objet d'un déploiement progressif au sein du Cnam afin de renforcer la capacité de pilotage de son activité de formation dans l'ensemble du territoire.

Jalon 7 gouvernance

Lab'S DN : 2021, création d'une entité juridique spécifique du Lab'S DN.
SI Pilotage de scolarité - dernier trimestre 2019 : lancement du déploiement progressif.

Objectif 10 Renforcer la capacité de pilotage stratégique dans le domaine des ressources humaines.

La montée en compétences des personnels Biatss passera par la mise en place d'une Ecole de développement des compétences au sein du Cnam. La capacité de pilotage pluri-annuelle de l'établissement sera renforcée afin de sécuriser la soutenabilité financière de la mise en œuvre de la politique stratégique RH, et notamment du rééquilibrage de la part des personnels enseignants par rapport aux personnels Biatss. Le remplacement du SIRH et l'intégration de nouvelles fonctionnalités dans le logiciel Saghe, notamment pour assurer la gestion dématérialisée des vacataires, contribueront également à augmenter la qualité et la capacité de pilotage RH de l'établissement.

Jalon 8 GRH

Ecole de développement des compétences : mise en œuvre progressive 2020-2023.
Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle : 2020.
Intégration des évolutions Saghe : à partir de 2021-2022.

Objectif 11 Consolider la capacité de pilotage stratégique au service de la gouvernance et inscrire sa mise en œuvre dans une démarche qualité.

Le Cnam se dotera d'une carte stratégique, outil de formalisation des axes stratégiques et objectifs opérationnels du projet d'établissement. Elle fixera ainsi le cadre dans lequel celui-ci sera décliné annuellement, notamment via le débat d'orientation budgétaire, les COM et l'allocation des moyens. La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de l'établissement s'inscrira dans une démarche qualité, notamment via une priorité donnée d'une part à l'amélioration continue de la fiabilisation et de la complétude des données (RH, patrimoine, financière) et d'autre part à l'amélioration et la dématérialisation des processus.

Jalon 9 Carte stratégique : 2019 : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée : 2019-2023.

La carte stratégique du Cnam dont la conception et la mise en œuvre par la direction de l'aide au pilotage est prévue au sein du projet d'établissement 2019-2023, permettra l'appropriation par le plus grand nombre des parties prenantes de ses axes stratégiques. Elle contribuera également à son pilotage par le suivi et l'analyse des résultats au regard des objectifs prévus, et constituera le cadre partagé de la déclinaison pluriannuelle de ces axes via les débats d'orientation budgétaires, campagnes d'emplois et contrats d'objectifs et de moyens.

Le pilotage annuel des objectifs de l'établissement s'adossera également à l'utilisation de l'ensemble des outils existants et conçus à cet effet, déployés au sein de l'établissement : indicateurs, tableaux de bord, etc. Enfin le déploiement du contrôle interne, dispositif de maîtrise des risques, contribuera à l'amélioration continue des processus, composante essentielle pour l'atteinte des objectifs.

Par ailleurs, la mise en œuvre du contrat s'effectuera grâce au soutien du MESRI, notamment en ce qui concerne la mise en place d'une politique immobilière concertée, conformément aux préconisations de la Cour des Comptes.

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

A partir de 2020 et chaque année, les services du ministère et le Cnam réaliseront un bilan des indicateurs et des jalons de ce contrat, le cas échéant dans le cadre du dialogue stratégique de gestion.


Tableau récapitulatif des indicateurs

Récapitulatif des indicateurs	Valeur en début de contrat	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur cible
Axe 1 : Formation							
<i>Nombre de nouveaux projets (projet d'ouverture d'un nouveau site) Vaucanson.</i>	0	0					
<i>Nombre de nouveaux sites de déploiement du Passe numérique (dont Pass numérique pro).</i>	9	9					
<i>Nombre de projets pédagogiques innovants accompagnés Prévision de cinq projets entre 2020 et 2022 Lancement du dispositif d'appel à projet 2019-2020</i>	0	0					5
Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs							
<i>« Modélisation numérique et données massives » : nombre d'équipements mutualisés, nombre de personnels support et d'appui mutualisés.- 2023 : 2 serveurs de calculs mutualisés/2 personnels supports mutualisés</i>	0/0	0/0				2/2	2/2
<i>Nombre de publications de rang A dans les domaines de l'IA et de la simulation numérique sur des sujets pluridisciplinaires impliquant au moins deux laboratoires du Cnam 2021 : 2 - 2023 : 8</i>	0	0		2		8	8
<i>Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans ces domaines. 2021 :3 - 2023 : 8</i>	0	0		3		8	8
<i>Nombre de publications de rang A dans la thématique « travail et santé ». impliquant au moins deux laboratoires du Cnam 2021 :2-2023 :8</i>	0	0		2		8	8
<i>Nombre de réponses aux AAP interdisciplinaires dans ces domaines. 2019 :0-2023 :4</i>	0	0				4	4
<i>Chiffres de fréquentation du Musée. 2018 : 189 000 entrées-2023 :250 000 entrées</i>	189 000					250 000	250 000
<i>Pourcentage de documents publiés présents dans HAL et part de texte intégral/simples références bibliographiques 2023 : 70% des publications dans HAL avec 40% de texte intégral.</i>	0					70%	70%
Axe 3 : Europe et international							
<i>Nombre d'auditeurs dans le réseau international du Cnam 2017-2018 : 7 841 auditeurs</i>	7 841						

Tableau récapitulatif des jalons

Opérations	Années d'observation des réalisations				
	2019	2020	2021	2022	2023
Axe 1 : Formation					
Suivi annuel du programme « Cœur des territoires ».					
Axe 2 : Recherche et Diffusion des savoirs					
Programme « modélisation numérique et données massives » : Fin 2019 : Recensement des moyens matériels, désignation d'un porteur de projet en charge de l'organisation de programmes pluridisciplinaires dans les domaines de l'IA et de la modélisation. Fin 2022 : Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en «simulation numérique» (à visée nationale et internationale). Fin 2023 : Organisation au Cnam d'une conférence interdisciplinaire en « IA » (à visée nationale et internationale).					
Programme « travail et santé » : Fin 2020 : Mise en place d'un programme transverse sur le modèle du CEET. Fin 2022 : Mise en place de cycles de conférences pluriannuels (à visée nationale et internationale) sur la thématique «travail et santé» pilotés par le Cnam.					
Direction de la culture scientifique et technique Septembre 2019 : réouverture de la salle de lecture de la bibliothèque centrale (120 places). Fin 2019 : Nouvel organigramme pour la DCST					
Été 2019 : ouverture officielle du portail HAL Cnam.					
Axe 3 : Europe et International					
2019-2021 : Ouverture du nouveau campus franco-sénégalais. 2019-2021 : Consolidation du nombre d'auditeurs dans le réseau du Cnam à l'étranger.					
Axe 4 : Gouvernance					
Lab'S DN : 2021, création d'une entité juridique spécifique du Lab'S DN. SI Pilotage de scolarité - dernier trimestre 2019 : lancement du déploiement progressif.					
GRH Ecole de développement des compétences : mise en oeuvre progressive 2020-2023. Nouveau SIRH Winpaie + : production opérationnelle : 2020. Intégration des évolutions Saghe : à partir de 2021-2022.					
Carte stratégique : 2019 : élaboration et validation ; mise à jour et utilisation partagée : 2019-2023.					

Fait à Paris, le 27 janvier 2020

<p>La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</p>  <p>Frédérique Vidal</p>	<p>L'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers</p>  <p>Olivier Faron</p>
---	--

